



Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres du Conseil Municipal			L'an deux mil vingt-six, le vingt-un septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.
En exercice	15		
Présents	Délib 1	13	
	Délib 2 à 9	14	
			<u>Date de convocation</u> : 14 septembre 2026
			<u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain PARIS, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Séverine VIGIER, Monique MONNIER, Jean-Jacques VAILLANT, Laure-Hélène MASSON, Albert LAURENT, Jean-François VERLHAC, Jérôme TADEUSZAK, Nima LAFAURIE, Gaëtan COSTE (arrivé à 18h42 après le vote de la première délibération) et Justine LAMARQUE.
			<u>Était excusée</u> : Estelle BELFOND.
			<u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT

Appel des élus et vérification du quorum : 13 élus effectivement présents.

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

Validation du procès-verbal du précédent conseil municipal du 29 juin 2026.

Ordre du jour

- Décisions du Maire
- Voirie :
 - o Demande d'une subvention voirie 2026 au Conseil Départemental de Corrèze
 - o Attribution et lancement de travaux de voirie pour 2026
- Conventions – contrats- adhésion :
 - o Utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze
 - o Avenant à la convention d'adhésion à la cellule d'urbanisme départementale pour l'instruction des autorisations d'urbanisme
 - o Convention de mise à disposition du terrain du stade et des équipements
 - o Recensement des projets pour le contrat territorial CD19 période 2027-2029
- Comice agricole 2026 :
 - o Demande de subvention
- Syndicats :
 - o Approbation des statuts modifiés du syndicat mixte Bellocvic
 - o Transfert de la compétence « éclairage public » de la FDEE19
- Questions et informations diverses :
 - o RH : saisine du comité social territorial pour le document unique et l'organigramme
 - o Budget : état de consommation des crédits votés
 - o Travaux tempête réparation clôture du stade
 - o Main courante en bois route de Puy-la-mouche et Illuminations de Noël
 - o L'opération Brioches du 5 au 11 octobre 2026 et Octobre Rose
 - o Le marché communal

- La tarification de location de la salle polyvalente pour les associations
- La Fondation du Patrimoine du Limousin – travaux de l'Eglise
- Protocole AXA « ma protection pour votre commune »

Déroulé de la séance :

Compte rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe son conseil municipal des commandes passées depuis le précédent conseil municipal :

Date	Objet	Montant TTC
01/07/2026	Commande Gazole, super sans plomb, GNR	152.04€
09/07/2026	Commande Gazole	137.19€
04/08/2026	Commande peinture ferraille pinceau et brosse	239.40€
05/08/2026	Commande GNR et Gazole	138.85€
24/07/2026	Commande lisse aluminium stade	334.74€
18/08/2026	Commande 2 panneaux publicité subvention	132.00€
03/09/2026	Commande Formation CACES R482 mini pelle	714.00€
10/09/2026	Commande EPI électricien	165.89€
11/09/2026	Commande de fioul pour l'école 2000m ²	3499.99€
15/09/2026	Commande fournitures papier corbeilles à courrier porte documents boîte archives	332.66€
15/09/2026	Commande de stores vénitiens pour la Mairie	365.93€

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a renoncé au droit de préemption urbain relative à deux DIA, la première déposée en mairie le 25 juin 2026 et la seconde déposée le 7 août 2026, pour la vente d'une maison d'habitation située 2 route de Noailhac.

Délibération : Demande de subvention voirie 2026 au conseil départemental de Corrèze – **Adopté à l'unanimité des membres 13 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité de procéder à une demande de 6000€ de subvention 2026 au titre de la voirie auprès du conseil départemental de Corrèze.

Arrivée de Gaëtan COSTE à 18h42.

Délibération : Attribution et lancement des travaux de voirie pour 2026 – **Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité les devis de l'entreprise COLAS pour des travaux de voirie :

- Route Vianne - Chanat 12 672.50€ HT, soit 15 207€ TTC,
- Impasse Neix-bas 8 310.00€ HT, soit 9 972.00€ TTC.

En complément, la route du Mas sera réalisée pour un montant de 3665€ HT, 4 398€ TTC.

Délibération : Utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze – **Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la convention générale d'affectation avec le centre départemental de gestion de la Corrèze pour bénéficier de l'intervention d'un agent contractuel du service public de l'emploi temporaire.

Délibération : Avenant n°1 à la convention d'adhésion à la cellule d'urbanisme départementale pour l'instruction des autorisations d'urbanisme – **Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention d'adhésion à la cellule d'urbanisme départementale pour les autorisations d'urbanisme.

Délibération : Convention de mise à disposition du stade et des équipements – **Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la convention quadripartite de mise à disposition du stade et des équipements au bénéfice notamment du BLFC pour les 4 saisons à venir.

Délibération : Recensement des projets pour le contrat territorial CD19 période 2027-2029 – **Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité de proposer 5 projets communaux, sur la période 2027-2029, pour une demande de subvention auprès du conseil départemental de Corrèze :

- Aménagement intérieur de la grange dans le bourg,
- Climatisation salle polyvalente, école et garderie,
- Travaux de rénovation énergétique logement locatif classé G,
- Réhabilitation de l'Eglise,
- Aménagement d'un espace vert dans le bourg.

Délibération : Demande de subvention 2026 comice agricole – **Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la subvention de 517€ au comice agricole pour la session 2026.

Délibération : Syndicat Mixte Bellovic – Approbation des statuts modifiés – **Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité les nouveaux statuts du syndicat.

Délibération : Transfert de la compétence « éclairage public » de la FDEE19 – **Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le transfert de compétence éclairage public « investissement et maintenance » à compter du 1^{er} janvier 2027.

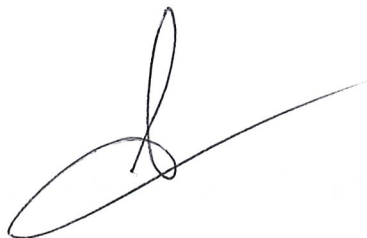
Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Que le comité social territorial du CDG19 a été saisi sur le travail réalisé sur l'organigramme des services municipaux ainsi que sur le projet de document unique,
- Présentation de l'état de consommation des crédits votés au budget à la date du 21 septembre 2026,
- Présentation des devis relatifs aux dernières réparations en lien avec la tempête de février au niveau du stade,
- Sollicitation de la mise en place d'une lisse sur une partie de la route de Puy-la-Mouche et abandon de l'achat de nouvelles guirlandes pour les illuminations de fin d'année,
- Présentation de deux actions associatives à laquelle la commune participe :
 - o L'opération brioche avec ADAPEI du 5 au 11 octobre 2026,
 - o Octobre rose avec collecte de sacs et écharpes et autres avec la ligue contre le cancer,
- Le marché communal de Noël aura lieu le 3 décembre 2026,
- La tarification de la salle polyvalente devra être précisée une fois les travaux de climatisation réalisés,
- Que la fondation du patrimoine du limousin propose à la commune d'adhérer à sa fondation au titre de l'accompagnement des villages pour une question de sauvegarde,
- Qu'Axa propose un partenariat avec la commune pour des remises sur les solutions santé de l'assureur.

Fin de séance :

La séance est levée à 20h35.

Le Maire,
Christian DERACHINOIS



Secrétaire de séance,
Sébastien CHABENAT

